

Délibération n°2018-02-17b

Réf. Nomenclature « Actes » : 5.3

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de membres du conseil	
En exercice	103
Présents	73
Pouvoirs	18
Votants	91

L'an deux mille dix-huit, le 12 avril à 18h00, le conseil communautaire de Haute-Corrèze Communauté, sur convocation adressée le 30 mars 2018 et sous la présidence de monsieur Pierre Chevalier, s'est réuni à Ussel.

Marilou Padilla-Ratelade est nommée secrétaire de séance.

Étaient présents mesdames et messieurs les conseillers en exercice, sauf :

- **Élus ayant donné pouvoir :**

Véronique Bénazet	à	Jean-Pierre Saugeras	Robert Bredèche	à	Philippe Roche
Stéphane Brindel	à	Alain Fonfrede	Daniel Caraminot	à	Stéphanie Gautier
Christine Da Fonseca	à	Marilou Padilla-Ratelade	Sandra Délibit	à	Jean-Pierre Guitard
Pierre Fournet	à	Nelly Simandoux	Dominique Guillaume	à	Valérie Sérrurier
Michel Guitard	à	Daniel Couderc	Michel Lacrocq	à	Gérard Rougier
Jean-François Loge	à	Danielle Coulaud	Dominique Miermont	à	Bernard Maupomé
Laurence Monteil	à	Marc Ranvier	Christiane Monteil	à	Pierre Chevalier
Martine Pannetier	à	Christophe Arfeuillère	Philippe Pelat	à	Michel Pesteil
Marie-Hélène Pommier	à	Martine Leclerc	Eric Bossaert	à	Jean Stöhr

- **Élus représentés par leur suppléant :**

Didier Pénéloux (Gérard Loches), Joël Pradel (Jacqueline Cornelissen), Michel Saugeras (Lucette Breuil).

- **Élus absents et non-représentés :**

Jean-Pierre Bodeveix, Marc Fournand, Thierry Guinot, Chantal Guivarch-Paisnel, Cécile Martin.

Délibération n°2018-02-17b

Application numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique de la randonnée : désignation des représentants

Depuis fin 2015, le Parc Naturel Régional de Millevaches promeut le projet de mise en place d'un outil numérique de gestion et de valorisation de l'offre touristique et l'intérêt de procéder à un groupement de commandes pour la passation d'un marché public correspondant.

La constitution d'un groupement de commandes et son fonctionnement sont formalisés par une convention.

Le groupement de commandes prendra fin à la date de notification du dernier marché.

Il convient de désigner un élu titulaire et un élu suppléant pour siéger au sein de la commission MAPA.

Après en avoir délibéré favorablement à l'unanimité, le conseil communautaire :

- **DÉSIGNE** Jean Stöhr en tant qu'élu titulaire et Danielle Coulaud en tant qu'élu suppléante pour siéger au sein de la commission MAPA.

A l'unanimité	
Votants	91
Pour	91
Contre	0
Abstention	0

Pour extrait conforme,

Délibération certifiée exécutoire après réception de la sous-préfecture,

À Ussel, le 12 avril 2018

Le président,
Pierre Chevalier

